

Boucle du Bois de Bicqueley à Pierre-la-Treiche



Une randonnée proposée par Utilisateur 301073

Cette balade dans le Toulais à Pierre-la-Treiche, vous fera découvrir la Deuille, petit ruisseau dans la forêt de Bicqueley avec un retour le long de la Moselle.

Durée	4h 10	Difficulté	Moyenne
Distance	12,26 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	225 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	225 m	Commune	Pierre-la-Treiche (54200)
Point haut	321 m		
Point bas	209 m		



Trace n° 476128

Description

Attention : Pour effectuer cette balade tenir compte des jours de tir au champs de tir du Bois l'Évêque. (Voir panneaux sur D121). Stationner sur le parking de la Salle Poussot.

(D/A) Passer le long du terrain de football et prendre la petite ruelle à droite. Traverser la rue principale. Prendre la Rue du Château et laisser le cimetière sur la gauche. Monter la côte le Renard jusqu'à un croisement avec un chemin blanc.

(1) Au sommet de la côte le Renard tourner à droite et aller à l'entrée du site de Vaux.

(2) Monter, à gauche, vers le lotissement et le traverser. Arriver à l'ancienne école, monter le chemin en face et aller jusqu'au sommet, carrefour de 4 chemins à la lisière du bois.

(3) Prendre le chemin carrossable presque en face et en lisière de la forêt qui mène vers les Terres Bonembrame.

(4) À l'intersection des Terres Bonembrame et la Croisette aller tout droit jusqu'au prochain croisement.

(5) Laisser le Chemin de [Bicqueley](#) qui repart à droite et aller à gauche vers la forêt. Sur la gauche, longer un petit bois au milieu des terres. Rejoindre l'entrée de la forêt au carrefour de la Tranchée de Taillet.

(6) Laisser à gauche cette tranchée et prendre le petit chemin en face qui rentre dans le Bois de Bicqueley pour se rendre à la [Fontaine de la Deuille](#).

(7) De cette résurgence, remonter sur la gauche vers la forêt communale de Bicqueley sur environ 1,2km et atteindre un chemin blanc presque en haut de la côte.

(8) Prendre à gauche le chemin de coupe à l'intersection avec le chemin blanc et marcher environ 1,2km jusqu'à la fin des coupes de bois sur la droite. Descendre vers la gauche quelques minutes pour rejoindre le sentier des Bornes.

(9) L'emprunter à droite jusqu'à rejoindre la D121.

(10) Tourner à gauche et longer la D121 pour retourner à [Pierre-la-Treiche](#). Marcher sur le côté gauche de la route qui est protégé.

Au niveau du pont de la Deuille qui se jette dans la Moselle, traverser la D121 pour marcher le long de la Moselle, retrouver le parking Salle Poussot (D/A).

Points de passage

- D/A Parking Salle Poussot**
N 48.643701° / E 5.931329° - alt. 209 m - km 0
- 1 Sommet de la côte Renard**
N 48.639128° / E 5.931828° - alt. 278 m - km 0.83
- 2 Entrée site de Vaux**
N 48.640312° / E 5.923347° - alt. 221 m - km 1.58
- 3 Sommet côte site de Vaux**
N 48.632657° / E 5.922402° - alt. 262 m - km 2.49
- 4 Intersection Bonnemtramme et Croisette**
N 48.624722° / E 5.92847° - alt. 269 m - km 3.5
- 5 Intersection chemin venant de Bicqueley**
N 48.619477° / E 5.932123° - alt. 276 m - km 4.14
- 6 Intersection chemin de la Tranchée de Taillet**
N 48.616619° / E 5.94548° - alt. 280 m - km 5.18
- 7 Fontaine de la Deuille**
N 48.616076° / E 5.966997° - alt. 241 m - km 6.83
- 8 Intersection ligne forêt**
N 48.626644° / E 5.974786° - alt. 320 m - km 8.24
- 9 Sentier des Bornes**
N 48.63151° / E 5.960565° - alt. 277 m - km 9.47
- 10 Jonction avec la D121 - Moselle (rivière) - Affluent du Rhin**
N 48.641253° / E 5.947336° - alt. 237 m - km 11
- D/A Parking Salle Poussot**
N 48.643701° / E 5.931587° - alt. 209 m - km 12.26

Informations pratiques

Pas de points d'eau sur le parcours. Chaussures de marche, bâtons conseillés. N'oubliez pas un habit de pluie.

(7) Lors de pluie abondante possibilité de voir une résurgence de la Deuille

À voir

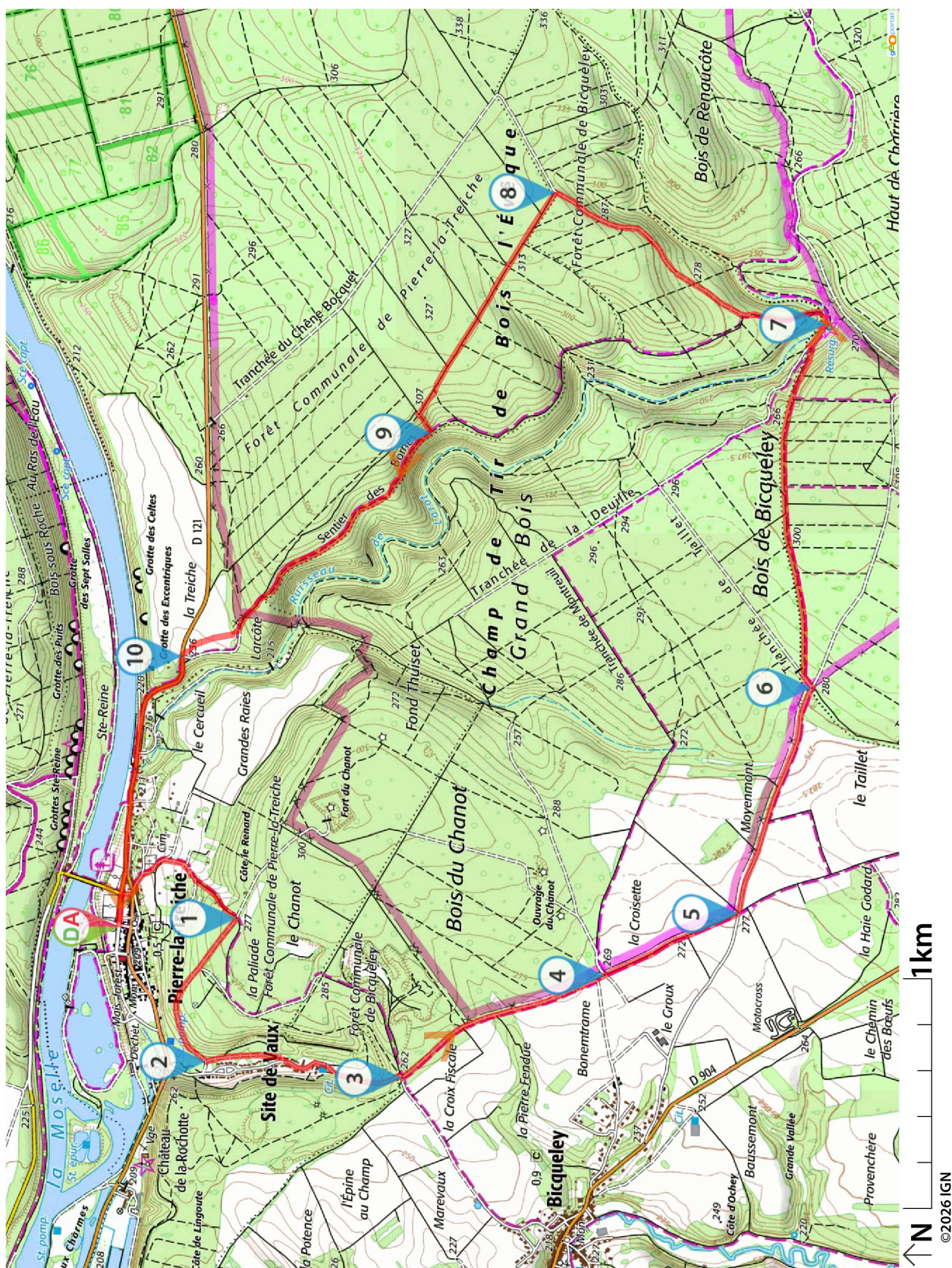
La vallée du site de Vaux.

La fontaine de la Deuille et son ruisseau.

Le retour le long de la Moselle.

Donnez-nous votre avis sur [https://www.visorando.com/randonnee-boucle-du-bois-de-bicqueley-a-pierre-la/](https://www.visorando.com/randonnee-boucle-du-bois-de-bicqueley-a-pierre-la-/)

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.